



Exercice - Énoncé 7C.1

Coût complet par lot et comptabilité par activités

Première partie

L'entreprise Sud-Ouest inc. (SO) est une entreprise de fabrication de meubles qui a été fondée en 1993 par Jean Noiseux. L'entreprise est spécialisée dans la fabrication de causeuses et oeuvre principalement sur le marché nord-américain. À ses débuts, SO produisait uniquement des causeuses haut de gamme pour une clientèle aisée. Deux modèles de causeuses ont été développés, le modèle français et le modèle italien. Ces deux causeuses sont faites de cuir de bonne qualité, et presque entièrement fabriquées à la main. Leur production a augmenté régulièrement au cours des années.

En 2004, Jean Noiseux a lancé une nouvelle causeuse faite de tissu peu dispendieux et produite en grande quantité pour le marché de masse. La fabrication de cette causeuse est effectuée dans un atelier fortement automatisé à l'aide de machinerie à la fine pointe de la technologie et requiert peu de main-d'œuvre directe. Depuis son lancement, les ventes du modèle de base excèdent celles du modèle français qui était le meilleur vendeur. Puisque SO produit en juste à temps, il n'y a pas de stock de produits finis au début ni à la fin de l'exercice.

Voici des données réelles pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 :

| | Modèle français | Modèle italien | Modèle de base |
|----------------------------|-----------------|----------------|----------------|
| Volume de vente (unités) | 21 000 | 15 000 | 30 000 |
| Prix de vente | 1 750 \$ | 2 100 \$ | 750 \$ |
| Matières premières totales | 9 975 000 \$ | 8 250 000 \$ | 4 500 000 \$ |
| Heures-machine/unité | 2,0 h | 2,5 h | 6,0 h |
| Heures MOD/unité (note 1) | 15,4 h | 16,5 h | 3,5 h |
| Heures de contrôle totales | 10 500 h | 10 500 h | 7 000 h |

Note 1 : La fabrication des modèles français et italiens a exigé 10 % de plus d'heures de main-d'œuvre directe par unité que ce qui avait été prévu pour l'année 2010. Pour le modèle de base, les prévisions d'heures de main-d'œuvre directe par unité se sont avérées exactes.

Exercice - Énoncé 7C.1 (suite)

Dans l'atelier de fabrication du modèle de base, la main-d'oeuvre directe est peu spécialisée. Le taux horaire moyen y est de 15 \$/heure. Toutefois, dans l'atelier de fabrication des deux modèles de causeuses en cuir, la main-d'oeuvre directe est constituée d'artisans spécialisés dans la fabrication de causeuses en cuir à la main. Le taux horaire moyen y est donc beaucoup plus élevé, soit 30 \$/heure.

Les frais généraux de fabrication des trois modèles sont cumulés dans un seul compte de grand livre. Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010, on a engagé 39 878 100 \$ de frais généraux de fabrication réels. Les frais généraux de fabrication sont également imputés aux produits en fonction des heures de main-d'oeuvre directe.

Jean Noiseux mentionne que les frais généraux de fabrication budgétés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 étaient de 42 485 625 \$. Les prévisions de ventes, pour l'exercice 2010, étaient les suivantes :

| Extrait du budget | Modèle français | Modèle italien | Modèle de base |
|-------------------|-----------------|----------------|----------------|
| Ventes prévues | 20 000 unités | 17 000 unités | 25 000 unités |

Travail pratique :

- Jean Noiseux aimerait connaître la rentabilité de chacun de ses trois modèles de causeuses. Calculez le coût de revient rationnel unitaire pour chacun des modèles. Concluez sur la rentabilité de chacun des modèles.
- Jean Noiseux vous demande de **déterminer la sous-imputation ou la sur-imputation des frais généraux de fabrication pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010**. Il aimerait également savoir **quels sont les traitements comptables possibles** de cette sous ou sur imputation. Limitez votre réponse à deux (2) méthodes de traitement comptable.

Exercice - Énoncé 7C.1 (suite)

Deuxième Partie

Mélanie Roberge, CMA, se joint à l'équipe de direction de SO au cours de l'année 2010, à titre de contrôleur. Au cours de la dernière année, Mme Roberge participe à plusieurs séminaires sur la comptabilité par activités. Convaincue des avantages et des possibilités d'application de cette méthode d'établissement du coût de revient pour la société, elle propose à Jean Noiseux d'implanter la comptabilité par activités chez SO. Monsieur Noiseux s'y oppose fortement en invoquant les arguments suivants :

- La méthode actuelle reflète bien le coût de la consommation des ressources par chacun des trois modèles; nous n'avons pas besoin de revoir la méthode actuelle de répartition des FGF.
- Puisque le marché détermine les prix, il ne sert à rien de nous soucier du coût des produits.

Ayant convaincu Jean Noiseux à l'aide de vos arguments précédents, celui-ci accepte d'utiliser la comptabilité par activités pour déterminer le coût de revient réel de ses trois modèles de causeuses pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010. Vous collectez donc les informations suivantes :

| Activités | Coûts |
|--|----------------------|
| Achat, réception et entreposage des matières premières | 19 316 250 \$ |
| Utilisation de la machinerie | 8 563 500 |
| Inspection et contrôle de la qualité | 11 998 350 |
| Total des frais généraux de fabrication | 39 878 100 \$ |

Travail pratique :

- Jouez le rôle de Mélanie Roberge et **commentez chacun des arguments soulevés par Jean Noiseux** (maximum 4 lignes par argument).
- Pour chacune des activités identifiées à la partie 2, **identifiez le meilleur inducteur de coûts** à partir des informations de l'exercice et **calculez le coût unitaire réel par activité**.

Auteurs: **Eduardo Schiehl** (Professeur agrégé - Service de l'enseignement des sciences comptables de HEC Montréal) et **Sachenne Wagner** (HEC Montréal) avec la collaboration de Myriam Laberge.